

UNE PAROLE D'AUTORITÉ

Point de vue pratique

Par Didier et Nicole Rochat, pasteurs à Baden, Suisse

Une question, qui se pose de manière répétée dans le ministère pastoral, est de savoir si l'accompagnement de cure d'âme ou même une psychanalyse peuvent suffire à entraîner un processus de « guérison » pour des personnes souffrant d'aliénation ou de déséquilibre psychique, et si ce « remède » est applicable dans tous les cas.

Notre expérience en ce domaine nous a conduits à une certaine réserve, car, si des améliorations – aussi petites soient-elles – peuvent être obtenues dans certains cas par un accompagnement personnalisé, il arrive aussi que des limites infranchissables apparaissent au fur et à mesure que l'on s'approche du cœur du problème.

Ces empêchements de progresser peuvent être de divers ordres ; par exemple un refus net d'entrer en matière parce que la blessure est trop grande, une forte agressivité envers le thérapeute qui ose aborder tel ou tel sujet brûlant, ou encore une volonté délibérée de fausser les faits, afin que l'entretien n'avance pas. Dans la plupart des cas, il s'agit d'un blocage d'ordre psychique, mais quelque fois, malgré la volonté de progresser, aucun résultat concret n'est obtenu et l'accompagnement est voué à s'enliser. Ne pouvons-nous pas établir un lien entre cette impossibilité de dépasser un certain stade, et la « domination », où nous nous trouvons en présence d'une force qui se joue de la personne, la privant de toute chance de s'en sortir ?

C'est sur ce point que les textes bibliques deviennent éclairants. Comme le démontre bien James Dunn, le Christ a bel et bien joué un rôle d'exorciste, bien que son ministère ne s'y réduise pas et qu'il donne à l'exorcisme des dimensions nouvelles comme signes anticipateurs du Royaume à venir.

Cette constatation faite, il nous reste néanmoins plusieurs grilles de lecture qui, chacune à sa manière, influencera la portée des récits bibliques en vue d'une pratique applicable à notre temps. En voici trois :

a) le ministère d'exorcisme de Jésus correspondrait à une période historique bien précise ; l'église primitive n'aurait que peu suivi son exemple et à plus forte raison ce langage se trouve aujourd'hui en porte-à-faux avec notre temps. Cette perspective évacue toutefois les phénomènes rencontrés dans les mouvements spirites, ainsi que dans de nombreuses régions d'Afrique noire, phénomènes révélant un centre maléfique personnifié. Or, dans ces contextes, l'envoûtement et la possession se manifestent de manière non réductible aux critères psychologiques, ou ethno-sociologiques, et les exorcismes font partie d'un vocabulaire et d'une pratique répandus.

b) considérer les actes d'exorcisme de Jésus comme des modèles à suivre aujourd'hui. Certains n'hésiteront pas à en déduire un mode d'emploi, ce qui aboutit inévitablement à un foisonnement de pratiques contradictoires qui se prétendent toutes à l'image de l'Évangile.

c) accepter la singularité du ministère de Jésus, mais en mettant en avant les éléments qui restent pertinents en vue d'une pratique actuelle. Cette option tient compte du décalage historique, mais ne s'y enferme pas. Au contraire, elle tente le difficile travail de « traduction », de mise en perspective et d'actualisation. Là aussi il n'existe pas un seul courant et les présupposés, avant tout théologiques, jouent à plein : Quelle distance notre lecture prend-elle vis-à-vis des textes bibliques ? Sur quels éléments se joue la continuité ?

A ce sujet Jean Ansaldi apporte une perspective éclairante et stimulante, mais non moins empreinte de présupposés qui forcent certaines affirmations sans laisser l'ouverture attendue. Son exégèse du « possédé » de Marc 5 devient extrêmement suggestive homilétiquement parlant, mais reste très éloignée d'une thérapie réelle, où il ne suffit pas de prononcer le nom de ce qui aliène une personne pour obtenir sa guérison. Le récit peut avoir plusieurs niveaux de compréhension qui ne s'excluent pas, mais cantonner cette pluralité dans une interprétation unique réduit le texte à sa seule dimension typologique.

« Il nous est impossible de remonter à ce qui s'est réellement passé entre Jésus et le psychotique », écrit J. Ansaldi. Autrement dit, le récit devient une histoire stimulante, mais sans base historique. Le problème essentiel de cette lecture réside dans sa partialité ; mettant en avant quelques paroles ou éléments du texte, elle en néglige d'autres. Dans le récit de Marc 5, ce qui résiste à l'interprétation de J. Ansaldi, ce sont les porcs qui se précipitent dans la mer. Marc aurait sans autre pu éviter cet élément bizarre s'il n'apportait rien au sens du récit. Par

contre, son invraisemblance augmente sa crédibilité, ou, au moins, celle d'un événement fondateur.

Si je peux m'inspirer de l'exégèse de J. Ansaldi pour une prédication ou mon édification personnelle, je ne peux toutefois pas faire miennes toutes ses conclusions. Autant il serait erroné de généraliser un quelconque récit biblique et de l'appliquer tel quel dans une pratique libératrice, autant il est faux de retirer toute pertinence à un langage qui, malgré son décalage dans le temps, garde une actualité incontournable.

Si les situations de possession se présentent rarement dans les termes du Nouveau Testament, entre autres du fait des progrès de la médecine, il me semble possible de retenir quelques éléments-clés pour une pratique libératrice :

1. Jésus chasse les esprits mauvais par l'Esprit de Dieu (Mt 12,28).

a. Il prononce une parole d'autorité (Mt 8,16 ; Mc 5,8).

b. Il nomme souvent clairement l'esprit indésirable (Mc 9,25).

2. Jésus envoie ses disciples chasser les démons (Mt 10,1 ; Mc 6,7 ; Lc 9,1).

a. La communauté post-pascale prononcera cette parole d'autorité « au nom de Jésus » (Ac 16,18).

3. Une telle parole d'autorité devrait être prononcée par une personne qui a la foi (Mt 17,20) et qui vit une relation étroite avec Dieu dans la prière (Mt 7,23).

4. La collaboration de la personne concernée est précieuse ; il est bon qu'elle ait le désir d'un changement et qu'elle croie que le changement en question sera pour son bien (Mt 15,28).

A partir de ces quatre lignes directrices, le pasteur ou thérapeute peut oser une parole d'autorité en fonction de ce qu'il croit discerner chez la personne dont il s'occupe (I Co 12,10). Gardons-nous toutefois de tout mode d'emploi simplificateur ; Jésus lui-même n'a pas eu une seule technique de guérison ou de délivrance, mais il a utilisé différentes méthodes, allant jusqu'à s'inspirer de la médecine traditionnelle de son temps (Jn 9,6). A nous donc d'oser faire le lien avec les techniques modernes !

Si une parole d'autorité peut véritablement briser le lien existant entre une « force maléfique » et la personne, soyons toutefois au clair sur nos motivations : les chrétiens ne sont pas exempts de tout désir de pouvoir. C'est pourquoi gardons les yeux fixés vers un seul but : faire la volonté du Père (Mt 7,21).